

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES



LES PERMANENCES GRATUITES & CONFIDENTIELLES



Vous êtes victimes de vol, de violences, d'agression sexuelle, de dégradation, d'insultes, de discriminations, d'abus de confiance, de non représentation d'enfant, d'accident ou de toute autre infraction pénale...



Association
agréée par le



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'A.C.J.M. est là pour :

**Vous accueillir,
écouter, informer,
orienter, soutenir
et accompagner.**



www.acjm.info





A.C.J.M. Orne

ACJM Alençon 5, rue Valazé

 02 33 32 20 00



Du lundi au vendredi : 9h-12h - 13h30-17h

 secretariat.orne@acjm.info

AUTRES LIEUX DE PERMANENCES



Pour mieux vous
accueillir, veuillez **nous**
contacter au préalable.



ACJM Argentan

29 rue de Champagne
(quartier des Provinces)

L'Aigle

Flers

Mortagne au Perche



Bureaux d'Aide aux Victimes

Alençon

Argentan

Tribunal Judiciaire



L'association de Loi 1901 A.C.J.M. est habilitée par le Ministère de la Justice et œuvre pour l'Aide aux Victimes, la Citoyenneté, la Justice et la Médiation. L'**A.C.J.M.** dispose de professionnels formés et d'un solide réseau de partenaires institutionnels, privés et associatifs pour vous accompagner.